

Le 4 octobre 2016

Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale

Paul W. Williams,
Ladysmith, Colombie-Britannique

Résumé

« Il n'existe pas de système électoral parfait ni même de meilleur système électoral »
(Carty, University of British Columbia)

Le processus de mobilisation du comité ERRE (**large soutien public?**) est très imparfait. **Aucun sondage aléatoire valide** n'a été mené auprès de la majorité silencieuse de Canadiens qui n'assistent pas aux séances de discussions ouvertes, qui ne présentent pas de mémoires ou qui ne comparaissent pas devant le comité ERRE. Jusqu'à maintenant, vos répondants ne constituent pas un échantillon représentatif, aléatoire et valide de la population canadienne. Les répondants sont principalement des universitaires, des membres de partis politiques, des partisans fervents de la représentation proportionnelle (RP) et des dilettantes politiques. Il s'agit là d'un très petit pourcentage de la population canadienne. Le nombre de répondants à votre consultation électronique est très faible comparativement à d'autres pétitions électroniques. (La pétition E-382 – Libelle blasphématoire a 6 061 répondants jusqu'à maintenant.)

Observations de M. Nelson Wiseman, Ph.D. (Université de Toronto) à l'intention du comité ERRE, 25 juillet 2016, Ottawa

« Je ne crois pas que les Canadiens sont très intéressés par cette question. Je crois que l'étude d'autres systèmes de vote est un plaisir réservé à l'élite.

Regardez n'importe quel sondage réalisé avant la dernière élection. On demandait aux gens quels étaient, selon eux, les problèmes les plus urgents. Personne n'a répondu « changer le système électoral ». La question intéresse-t-elle les Canadiens? Je soupçonne que les gens que vous allez rencontrer – vous allez voyager à la grandeur du pays – seront en grande partie autosélectionnés. La plupart seront favorables à une modification du système, mais **ils ne seront pas représentatifs du public.** »

M. Maxwell Cameron, de l'University of British Columbia, a déclaré ce qui suit :
« La réforme électorale est trop importante pour la laisser aux politiciens. »

Les Canadiens devraient décider de tout système électoral futur dans le cadre d'un processus de **démocratie directe**, tout comme l'Île-du-Prince-Édouard le fera cet automne ou comme la Nouvelle-Zélande l'a fait en 1992-1993. Quelle est l'urgence? Sensibilisez les Canadiens aux systèmes électoraux et tenez un plébiscite ou un référendum conjointement avec les élections fédérales de 2019. Le dernier référendum tenu (Accord de Charlottetown) (1992) a obtenu une participation de 76,7 % en Colombie-Britannique. Je crois que la participation serait encore plus élevée dans le cadre d'un référendum sur la réforme électorale. Il mobiliserait véritablement les gens. Beaucoup plus que ce que le comité ERRE parvient à faire.

Nous n'avons pas une égalité géographique au Canada en ce qui concerne la représentation selon la population. La population de l'île de Vancouver est plus nombreuse que celle du Nouveau-Brunswick; cependant, elle n'obtient que sept députés comparativement à 10 au Nouveau-Brunswick. La population de l'Alberta et de la Colombie-Britannique est plus élevée que celle du Québec; cependant, ces provinces obtiennent 76 députés comparativement à 78 au Québec. Il y a aussi l'Île-du-Prince-Édouard qui obtient 4 députés avec une faible population d'environ 146 000, soit environ 36 464 habitants par député comparativement aux 108 899 habitants par député de la Colombie-Britannique.

Le pouvoir de vote des membres de l'ERRE devrait être exactement proportionnel au vote populaire de 2015. M^{me} Elizabeth May, avec 3,4 % du vote, devrait avoir obtenu un vote pondéré de 0,41; ce vote pondéré devrait avoir été, pour le Bloc québécois, de 0,57; pour chaque député libéral, de 0,95; pour chaque député conservateur, de 1,28; et pour chaque député néodémocrate, de 1,19.

Observations

1. Éducation

Je comprends que cela ne fait pas partie de votre mandat d'ERRE; toutefois, vous devriez référer les gens à des sites Web éducationnels, tels que (**Samara Canada/réforme électorale**).

Samara Canada a un très bon synopsis de 20 pages sur la réforme électorale et une excellente section [**lecture supplémentaire**] qui énumère une multitude de sources d'informations. Le site est véritablement non partisan et objectif. Samara a aussi donné une excellente présentation au comité ERRE à Ottawa.

Peu de Canadiens (19 %, sondage Ipsos) sont au courant de l'ERRE (**consultation électronique sur la réforme électorale**) ou des réunions qui se tiennent partout au pays. Vous devez faire un bien meilleur travail de relations publiques et de publicité. Votre exposition médiatique est très mauvaise.

2. L'énoncé de la plateforme libérale « Nous ferons en sorte que chaque vote compte » est une cabriole sémantique.

Chaque vote ne compte-t-il pas de façon égale à l'heure actuelle? C'est le **résultat** et le nombre de députés élus qui peuvent ne pas être égaux au pourcentage du vote populaire.

Dans le cadre du mode de scrutin à vote unique transférable (VUT) et du système de représentation proportionnelle mixte (RPM), il existe des seuils et des quotas; par conséquent, si votre candidat ou parti ne les atteint pas, votre vote ne fait pas élire de député, contrairement au mantra « faire en sorte que chaque vote compte ».

Le vote d'une personne pour un petit parti marginal ou indépendant peut ne pas faire élire un député dans le cadre de n'importe quel système, sauf peut-être la RP pure sans quota ni seuil.

Beaucoup de personnes achètent des billets de loterie et, avant le tirage, elles sont toutes également susceptibles de gagner. Le résultat est la seule chose qui se produit en politique, dans la mesure où le nombre de députés élus n'est pas complètement proportionnel au vote populaire pour certains partis, en particulier le NPD et le Parti vert. Il le serait encore moins maintenant que le vote néodémocrate a baissé à 13 %. Aucun système autre que la RP pure ne rendrait tous les sièges de députés exactement égaux aux suffrages exprimés, et même la RP pure ne le permettrait pas, puisqu'il n'est pas possible d'avoir une fraction de député, c'est-à-dire 19,7 % de 338 égale 66,59 députés. Si l'on veut un scrutin proportionnel exact à Ottawa, il faut le faire par **vote pondéré** à l'aide de la formule simple [% du vote populaire x 338/ (sièges réellement gagnés)]; à deux décimales près, en se fondant sur les résultats de 2015, le vote pondéré pour chaque député serait : Parti libéral (0,73), Parti conservateur (1,09), NPD (1,52), Bloc québécois (1,59) et Parti vert (11,50).

3. Cynisme et méfiance publique

« Les électeurs ne sont pas intéressés par la réforme électorale. » (Wiseman, Université de Toronto)

« Il y a une profonde antipathie et une grande suspicion à l'égard des partis politiques parmi les électeurs. » (Carty, University of British Columbia)

« Moins de 2 % des Canadiens appartiennent à des partis politiques et ceux qui en sont membres ne sont pas représentatifs de la population générale. » (Cross, Mt. Allison University) (Young, University of Calgary) (The Contours of Political Party Membership in Canada)

Certains sondages (*Reader's Digest*, mai 2012, et Ipsos Reid, septembre 2014) indiquent que les Canadiens se méfient beaucoup des politiciens fédéraux, seulement de 6 % à 11 %. Les politiciens sont au bas de l'échelle de la confiance publique, au même titre que les avocats, les vendeurs de voitures d'occasion et les télévendeurs.

Nous avons donc des politiciens partisans et des partis politiques partisans, ayant un intérêt direct dans certains systèmes électoraux, qui décident de notre nouveau système électoral plutôt que les Canadiens par le biais d'un référendum dans le cadre duquel chaque vote compte réellement.

Samara Canada affirme que « le fait de changer de système électoral ne garantit pas que les citoyens seront plus satisfaits de la façon dont la démocratie fonctionne. »

4. Un système électoral accroît-il la diversité?

Non. Ce sont les partis politiques qui le font, par le biais de leurs processus de nomination.

Les partis politiques canadiens sont des organisations commerciales très sophistiquées dont l'objectif principal de lutte pour le pouvoir est de faire élire le plus grand nombre de députés possible. Ils ciblent maintenant, intelligemment, les groupes ethniques et les minorités, et quelle meilleure façon de faire sortir ce vote que d'avoir un candidat issu d'un groupe ethnique ou minoritaire.

La diversité de nos députés actuels se rapproche maintenant de celle de la population générale. Nous avons 10 députés autochtones et six LGBT, ainsi que de nombreux Canadiens d'origine indienne, chinoise, afghane, iranienne, juive, musulmane, etc., et ce, dans le cadre du scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Il y a un manque d'équité en ce qui concerne les femmes députées. Toutefois, la plupart des femmes accordent une grande valeur au foyer, aux amis et à la famille, et pensent que la politique n'est pas pour elles. La politique est un sport partisan ultra compétitif entre mâles alpha qui donne lieu à des jeux de coudes, à des doigts instables et à des « poignées de main de Shawinigan ». Les partis politiques disposent d'équipes de chercheurs qui tentent constamment de trouver des renseignements compromettants sur leurs adversaires. Si un parti n'obtient pas de bons résultats au moment des élections, le chef s'en va très rapidement, tout comme les entraîneurs de hockey.

5. Corrélation économique entre les systèmes électoraux et le ratio dette/produit intérieur brut (PIB)?

Aucune étude ne peut le prouver. Il y a beaucoup trop de variables.

« [TRADUCTION] La relation entre la dette et la croissance est une question politique très délicate » (citation provenant de « The 90% question », *The Economist*, avril 2013).

6. Participation électorale

Aucune étude ne peut réellement prouver ou réfuter le fait qu'un système électoral augmente ou réduit la participation. Les universitaires débattent de cette question depuis des années.

Elle dépend dans une grande mesure de l'enjeu électoral. Dans le numéro de février 2014 de *The Economic Journal* (Royal Economic Society), les professeurs Herrera, Morelli et Palfrey montrent que **dans des élections serrées, le scrutin majoritaire uninominal à un tour obtient une plus grande participation que la RP.**

En Nouvelle-Zélande, Robert Peden, directeur général des élections, a déclaré ce qui suit devant le comité ERRE : « La Nouvelle-Zélande connaît une réduction importante de la participation électorale depuis le début des années 1980. Il y a eu une flambée de la

participation en 1996 et en 1999, mais depuis ce temps, la **tendance générale au déclin de la participation se poursuit**, ce qui est une préoccupation pour la Commission, le parlement de la Nouvelle-Zélande et le gouvernement.

Le professeur Jack Vowles a mené des recherches sur les incidences du changement dans la participation, qui indiquent que **l'adoption du système mixte proportionnel a eu un effet neutre sur la participation.** »

La participation électorale est très inconstante et n'a aucun rapport avec le système électoral.

À leurs dernières élections, le taux de participation a été de 48,40 % en Suisse, de 55,40 % en France, de 68,28 % au Canada, de 42,5 % aux États-Unis et de 71,5 % en Allemagne (les chiffres proviennent de l'Institut international pour la démocratie et l'aide au processus électoral [IDEA]).

Au Canada, la Commission royale sur la réforme électorale (1989) a déclaré que « [TRADUCTION] les non-votants invétérés représentent 5 % de la population » et qu'une partie importante de ceux qui ne participent jamais aux élections le fait pour des « **raisons de la vie de tous les jours** », comme être absent, malade, occupé ou non recensé. Le sondage Broadbent (décembre 2015) indique que 81 % des répondants ont voté même s'ils croyaient que leur vote ne changerait pas le résultat dans leur circonscription.

7. Mandat

La question de la réforme électorale faisait partie de la plateforme de la plupart des partis; toutefois, elle **ne constituait pas un enjeu important dans les élections** et aucun parti politique n'a déclaré qu'il n'y aurait pas de référendum. Les partis politiques, en particulier le NPD et le Parti vert, affirment maintenant que nous avons un mandat. Nous n'avons pas besoin que les Canadiens décident du système. Les électeurs peuvent avoir voté pour la réforme électorale, mais ils n'ont pas voté contre un référendum pour décider d'un nouveau système électoral. Le comité ERRE n'a pas exclu la tenue d'un référendum. Je ne crois pas qu'un grand nombre de Canadiens lisent les plateformes des partis. Ils votent selon la personnalité d'un leader et, possiblement, certains enjeux importants dont ils entendent parler dans les médias. **CBC News (octobre 2015) a comparé les plateformes et les promesses électorales des partis fédéraux sur 19 enjeux; la réforme électorale n'en faisait pas partie.**

La majorité des électeurs ont aussi voté pour des partis dont la plateforme comprenait un **budget équilibré**. Le NPD avait déclaré ce qui suit : « nous équilibrerons les budgets » et « quatre années de budgets équilibrés ». Qu'est-il advenu de ce mandat et du modeste déficit de 10 milliards de dollars des Libéraux? Ce dernier s'est transformé en 30 milliards de dollars et continue d'augmenter. (« Nous prévoyons des déficits modestes pendant trois ans » – plateforme libérale de 2015); et « 25 000 réfugiés syriens devaient être établis au pays avant le 31 décembre 2015 » – cela ne s'est pas produit.

Pour paraphraser à partir de *La Ferme des animaux* d'Orwell : « Tous les mandats sont égaux; toutefois, les politiciens croient que certains mandats sont plus égaux que d'autres.

8. Vote préférentiel (VP) (scrutin préférentiel)

Les députés doivent compter sur un large soutien pour être élus. Cela n'est pas le cas au Canada, où seulement 133 (39,35 %) députés ont reçu plus de 50 % des suffrages exprimés dans leur circonscription.

Sièges remportés, par part du vote attribué au candidat élu^[4]

Parti en 1 ^{re} place	>50 %	45 %-	40 %-	35 %-39,9 %	<35 %	Total
<u>Libéraux</u>	87	48	26	13	10	184
<u>Conservateurs</u>	42	24	20	8	5	99
<u>Néodémocrates</u>	3	4	12	14	11	44
<u>Bloc Québécois</u>			2	1	7	10
<u>Verts</u>	1				1	
Total	133	76	60	36	33	338

Ça ne semble pas être un « scrutin majoritaire uninominal à un tour drogué aux stéroïdes » en Australie.

Certains députés sont élus avec une très petite part (0,54 %) du vote national, mais la majorité votent dans leur circonscription. En outre, la diversité y est plus grande qu'au Canada avec environ huit partis et deux indépendants.

De plus, le projet « Three Ontario Votes » montre que certains partis, comme le NPd, obtiendraient de meilleurs résultats dans le cadre d'un VP plutôt que d'un scrutin uninominal majoritaire. Et 308.com indique la même chose.

Un nouveau système de vote est un tout nouvel animal. En particulier dans le cas d'un scrutin préférentiel facultatif dans le cadre duquel les gens peuvent voter pour un ou tous les candidats. Personne ne sait réellement ce qui adviendrait avec le comportement des électeurs et des partis politiques au Canada. **Il y a beaucoup de votes stratégiques dans n'importe quel système.** La Nouvelle-Zélande indique un vote stratégique de 31 %. Les partis politiques australiens donnent aux électeurs une liste de VP (le vote massif, comme ils l'appellent) pour les aider à les classer de la manière qui serait la meilleure pour le parti dans cette circonscription. Il y a un beaucoup plus grand nombre de partis en Australie qu'au Canada, en plus d'une coalition de centre-droit.

Mon choix serait le VP Plus, c'est-à-dire le VP réparti géographiquement (environ de 60 % à 70 % des députés), afin de ne pas faire élire des députés avec 33,2 % du vote comme dans la circonscription de Nanaimo-Ladysmith, et le « plus » serait environ de 30 % à 40 % de députés provenant des listes ouvertes de parti, qui seraient aussi élus par VP. Donc, en gros, le VP avec un élément de système mixte proportionnel, mais avec un plus grand nombre de députés de liste que celui de la Commission Jenkins au Royaume-Uni en 1998.

9. Représentation proportionnelle mixte (RPM)

Chaque vote ne compte pas en raison de quotas ou de seuils et les députés géographiques sont toujours élus par scrutin uninominal majoritaire.

Chaque vote ne compte pas non plus dans le cadre du mode de scrutin à vote unique transférable, en raison du seuil à atteindre aux élections.

La seule façon d'obtenir une proportion parfaite à deux décimales près serait un **vote pondéré** au Parlement à l'aide de la formule simple [$\{\% \text{ du vote populaire} \times 338\}$ divisé par sièges géographiques remportés] avec un VP ou un scrutin uninominal majoritaire dans les circonscriptions actuelles.

Neuf pays utilisent le système mixte proportionnel et 58 pays utilisent le scrutin uninominal majoritaire (énoncé de Samara Canada).

Selon la RPM, qui décide qui figure sur la liste de parti? Le chef de parti? Regardez ce qui s'est passé dans la circonscription de Nanaimo-Ladysmith. Le chef de parti a refusé que Paul Manly et Laurie Gourlay se présentent pour le NPD, sans explication à la population. Dans ce cas, le chef de parti a usurpé la circonscription locale – ce qui est très antidémocratique. De plus, qu'est-ce qui empêche le plus important lèche-bottes du chef de parti d'être inscrit sur la liste géographique ainsi que sur la liste de parti?

En Europe, les petits partis sont encore exclus de faire élire des députés avec des seuils. Par exemple, en Allemagne, si un petit parti obtient moins de 5 % du vote populaire national et ne fait élire aucun député géographique, il n'obtient aucun député. Donc, si je vote pour le parti Rhinocéros et que ce dernier obtient 3 % du vote national, mais aucun vote géographique, je n'obtiendrai pas un député selon mon choix. En Australie, dans le cadre du VP, des électeurs obtiennent un député avec 0,54 % du vote populaire.

La proposition de la CDC d'instituer un système mixte proportionnel au Canada aurait un seuil dans le cadre duquel le petit parti serait tenu de présenter des candidats dans un tiers d'une région ou des sièges géographiques de la province en dépit de l'obtention de n'importe quel pourcentage du vote national.

De plus, dans les sièges de liste de la CDC, il y aurait, je crois, un quota de 8 % qu'un candidat de liste serait tenu d'atteindre pour être élu. Encore une fois, un autre seuil.

10. Urgence

Au Canada, il n'y a aucune crise démocratique urgente qui exige une consultation précipitée de six mois et un changement de système électoral. Les Canadiens ne manifestent pas dans les rues et ils n'occupent pas les pelouses législatives pour obtenir une réforme électorale. Nous devons prendre le temps qu'il faut et bien faire les choses. Il y a beaucoup de volte-face politiques, de changements et de retards dans la mise en œuvre des choses.

Nous devons accuser un modeste déficit de 10 milliards – il s’élève maintenant à 30 milliards. Le pays est mieux dirigé que la plupart des autres. La participation électorale était à la hausse aux dernières élections, en particulier chez les jeunes électeurs. Regardez la participation aux plus récentes élections de certains pays : France, 55,40 %; Suisse, 48,40 %; États-Unis, 42,5 %.

Sensibilisez la population aux questions liées à la réforme électorale et tenez un référendum conjointement avec les élections fédérales. Le taux de participation au dernier référendum en Colombie-Britannique (Accord de Charlottetown) a été de 76 %. Il est donc possible que la tenue d’un référendum conjointement avec les élections permette d’obtenir un excellent taux de participation de la part des électeurs.

11. Référendum

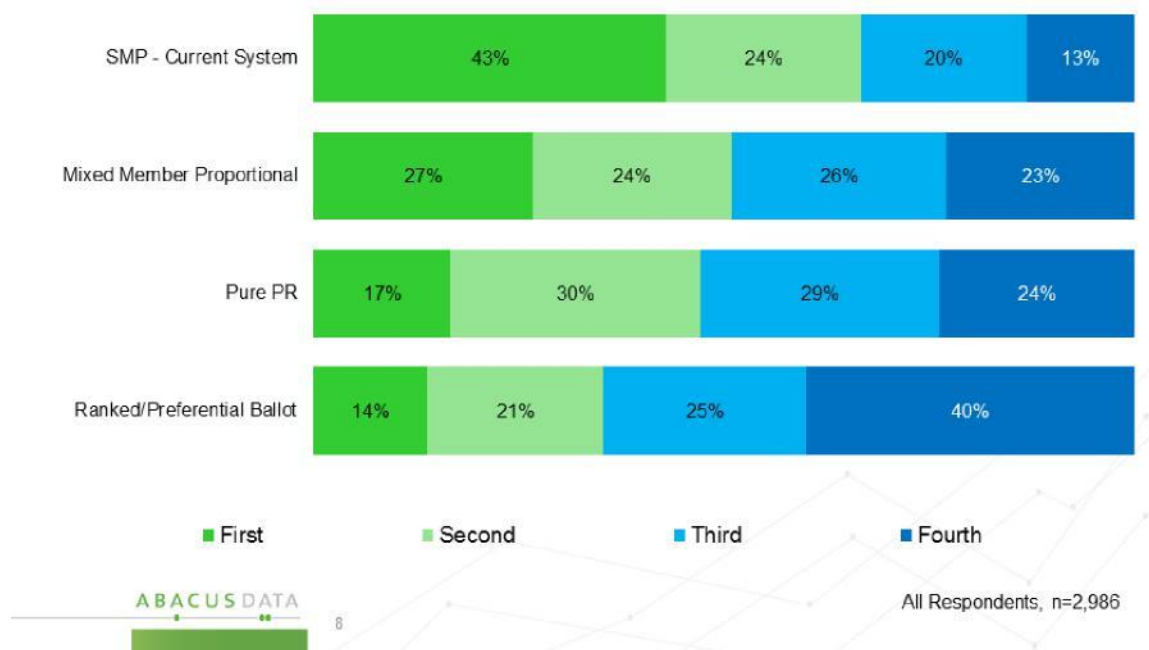
Le large soutien du public devait être évalué dans le cadre d’un vote direct par les Canadiens sur une ou diverses options, y compris le scrutin uninominal majoritaire, pour le système électoral du Canada.

Le sondage Broadbent (décembre 2015) a utilisé un scrutin préférentiel auprès de ses quelque 3 000 répondants et les résultats ont été les suivants :

Preference for voting system



Below are descriptions of our current voting system and three possible alternatives. Please rank them from the one you like the most to the one you like the least.



Preference for voting system	Préférences en matière de système de vote
Below are descriptions of our current voting system and three possible alternatives.	Le diagramme ci-après décrit notre système de vote actuel et trois autres systèmes

Please rank them from one you like the most to the one you like this least.	possibles. Veuillez les classer en ordre descendant, de celui que vous aimez le plus à celui que vous aimez le moins.
SMP – Current System	Scrutin majoritaire uninominal (SMU) – système actuel
43%	43 %
24%	24 %
20%	20 %
13%	13 %
Mixed Member Proportional	Représentation proportionnelle mixte
27%	27 %
24%	24 %
26%	26 %
23%	23 %
Pure PR	RP pure
17%	17 %
30%	30 %
29%	29 %
24%	24 %
Ranked Preferential Ballot	Scrutin préférentiel
14%	14 %
21%	21 %
25%	25 %
40%	40 %
First	Premier
Second	Deuxième
Third	Troisième
Fourth	Quatrième
ABACUS DATA	ABACUS DATA
All Respondents, n=2,986	Tous les répondants, n=2 986

Un rédacteur de lettre au *Times-Colonist* l'exprime bien en énonçant ce qui suit : « Le gouvernement devrait mettre sur pied un processus visant à recenser un certain nombre de systèmes qui pourraient être utilisés, y compris le scrutin majoritaire uninominal à un tour, et clairement renseigner les Canadiens sur les avantages et les désavantages de chaque système. Les Canadiens doivent ensuite avoir le droit de voter et de choisir le système qu'ils préfèrent.

Que craignent les politiciens? Ont-ils peur que les Canadiens soient capables de faire de bons choix? » La vaste majorité des Canadiens se méfient des politiciens.

Aucune province ne risquerait de changer le système électoral sans référendum. Tenez-en un comme celui de la Nouvelle-Zélande, avec les mêmes questions, ou comme celui que l'Île-du-Prince-Édouard tiendra cet automne au moyen d'un scrutin préférentiel, et laissez les Canadiens choisir parmi les systèmes, y compris le scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Comme l'a affirmé Thomas Mulcair, « [TRADUCTION] L'autre chose que les gens doivent comprendre est que même s'il ne s'agit pas d'un changement constitutionnel *comme tel*, il s'agit d'un **changement démocratique profond**, et c'est précisément pour cette raison que ce n'est pas le genre de chose qui peut se faire en claquant des doigts le lendemain de l'élection, ou sans une consultation approfondie. Il faut consulter la population. C'est un peu comme n'importe quelle forme de développement – il s'agit ici d'un développement démocratique – et il doit se faire de la base au sommet. La population doit en convenir. Vous ne pouvez pas l'imposer aux gens. »

Marc Mayrand, Canada, directeur général des élections, croit que, comme dans le cas de la Nouvelle-Zélande, les changements importants aux lois électorales, y compris les dispositions relatives au **mode de scrutin, exigent l'appui de 75 % des députés ou un vote majoritaire dans un référendum national** (*Times-Colonist* de Victoria, article de Joan Bryden en date du 22 septembre 2016, La Presse canadienne).

Des sondages récents indiquent que la plupart des Canadiens favorisent un référendum :

Insights West (février 2016) 65 % Oui

Ipsos, Affaires publiques (mai 2016) 73 % Oui

Ipsos, Affaires publiques (sept. 2016) 55 % Oui

Sincèrement, Paul W. Williams